



RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DE L'ÎLE BOOT



Pourquoi la réserve de l'Île Boot est-elle si particulière?

L'Île Boot, située en Nouvelle-Écosse, a été désignée Réserve nationale de faune (RNF) en 1979 en reconnaissance de l'importance des marais salés et des hautes terres pour les oiseaux migrateurs des provinces de l'Atlantique. Les forces d'érosion qui ont jadis créé l'Île Boot en la détachant du continent et qui continuent de ronger ses berges constituent de puissantes forces naturelles qui façonnent les vasières intertidales riches en invertébrés, où se nourrissent les oiseaux migrateurs de cette voie migratoire. La RNF de l'Île Boot couvre 107 hectares et constitue

- une zone humide d'importance internationale sous la Convention de Ramsar;
- un lieu de reproduction du **Goéland argenté**, du **Goéland marin**, du **Grand Héron** et du **Cormoran à aigrettes**;

- une aire de migration et une halte migratoire pour des milliers de **Bernaches du Canada**, de **Canards noirs** et d'autres espèces de sauvagine;
- l'habitat de plus de 130 espèces de plantes et de plus de 30 espèces d'oiseaux.

L'Île Boot est un territoire déterminant pour la croissance et le maintien des populations d'oiseaux migrateurs et constitue un important refuge pour les espèces sauvages de ce paysage maritime riche sur le plan biologique.

Qu'est-ce que les aires protégées d'Environnement Canada?

Environnement Canada établit des RNF marines et terrestres à des fins de conservation, de recherche et d'interprétation. La création des RNF vise



Réserve nationale de faune de l'Île Boot

à protéger les oiseaux migrateurs, les espèces en péril et d'autres populations sauvages ainsi que leur habitat. Les RNF sont établies en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et sont d'abord et avant tout des territoires destinés aux espèces sauvages. Les refuges d'oiseaux migrateurs (ROM) sont établis en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* et procurent un refuge aux oiseaux migrateurs dans les milieux terrestres et marins. Le réseau d'aires protégées actuel comprend 54 RNF et 92 ROM, qui couvrent une superficie d'environ 12 millions d'hectares au Canada.

Que puis-je faire dans la réserve de l'Île Boot?

L'accès à la RNF de l'Île Boot est permis pour certaines activités, notamment l'observation de la faune, la randonnée et la cueillette de petits fruits. La chasse et le piégeage sont également permis, mais sont assujettis aux règlements et conditions des gouvernements fédéral et provincial.



Pygargue à tête blanche



Nid de Goéland marin

Avec qui puis-je communiquer?

Environnement Canada – Région de l'Atlantique
Service canadien de la faune
17, chemin Waterfowl
Sackville (Nouveau-Brunswick) E4L 4N1
1-800-668-6767
courriel : enviroinfo@ec.gc.ca
www.ec.gc.ca/ap-pa/

Où est la réserve de l'Île Boot?



ISBN : 978-0-660-21311-8
N° de cat. : CW66-345/2013F-PDF
Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec l'Informatique d'Environnement Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à enviroinfo@ec.gc.ca.
Photos : C. MacKinnon © Environnement Canada sauf Coyote (en couverture) A. Kennedy © Environnement Canada
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par la ministre de l'Environnement, 2014

